EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NORISKO

N° d'imprimé : D143259567

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	13/11/2026	26181028

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

12/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S044V033

(9) RAISON SOCIALE : C.T.A. DU SUD LOIRE

(3) COORDONNÉES : 119, route de la Gare

44120 VERTOU

Tél : 02.40.33.48.45 Fax: 02.40.33.22.07

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 044D1062

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
FX-943-HG(F)	22/02/2021	22/02/2021

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	TRAFIC

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1FL000866100224	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10RENCTA745665	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

89816

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé : AVG

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D, G

6.2.13.a.2. AUTRES OUVRANTS : Un ouvrant est susceptible de s'ouvrir inopinément ou ne reste pas fermé: ARD, ARG

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : AV

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré : AV

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger: AVD, AVG

6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis: AR, D, G, ARD, ARG

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : D

6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration: ARD

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0380

Kilométrages relevés lors des derniers contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :

02.02.2026: 78 887 km / 17.02.2025: 60 452 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-2.3 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	2 %		0 %	
Force verticales :	1264 daN		872 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	531 daN	505 daN	305 daN	324 daN
Déséquilibre (< 20%) :	5 %		6 %	
Forces de freinage (efficacité) :	531 daN	505 daN	305 daN	324 daN

Taux d'efficacité globale (≥ 50%) : 77 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 23 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.51m^{-1}) : C1: < 0.10 C2: < 0.10

Feux de croisement (-0.5% à -3%): 0.3 % 0.8 %